

FEDERATION SENEGALAISE DE VOLLEY-

DEMANDE D'AFFILIATION/ REAFFILIATION

LIGUE : Saison :
TITRE EXACT DU CLUB/ (en toutes lettres et en majuscules)
DAKAR UNIVERSITE CLUB (D.U.C).
Siège Social LINIVERSITE CHEINH ANTA DIOP
Le Clubs avait-il déjà été affilié à la F.S.V.B. (date de l'exercice) et motif de l'interruption :
Pratique Sportive : Volley-Ball Beach Volley Adresse du Responsable du Club où doivent parvenir toutes les correspondances de la FSVB, de la Ligue Régionale et du Comité Départemental
D.A.C.S UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DAKAR
Téléphone: 17525_12.05 Fax:
C. / L. L. ESVD an exampleine core transmis
Le présent formulaire doit être envoyé en double exemplaire au Secrétariat de la FSVB, un exemplaire sera transmis par celle-ci à la ligue accompagné des demandes de licences des membres du Bureau.
S'il s'agit d'une PREMIERE AFFILIATION joindre également en deux exemplaires les statuts de votre Clubs, le Récépissé de déclaration, le PV de l'AG constitutive du club ou de la section Volley-ball en cas de groupement sportif.
Le club qui a cessé ses activités, ne serait-ce qu'une saison, doit faire une demande d'affiliation.
Toutefois, si le club est présent sur les états fédéraux, il peut être dispensé de fournir à nouveau les pièces attestant de son existence juridique.
Avis motivé de la Ligue : Cachet de la Ligue Date de la décision portée au Procès-Verbal du Comité Directeur : Signature du Président de la Ligue